

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Ariane Wachthausen, Rémy Darmon, Elisabeth Caux, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Elisabeth De Lavergne, Abdelhamid Mellouk, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Caroline Danhiez- Caillot, Eric Lucas

Absents excusés représentés :

Frédéric Henriot (arrivée à 21h32)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Pierre Bertiaux (arrivée à 20h58)	Pouvoir à Mireille Delafaix
Elisabeth Delamoye	Pouvoir à David Ros
Marie-Pierre Digard (arrivée 20h51)	Pouvoir à Didier Missenard
Kaouthar Benameur	Pouvoir à Martine Charvin
Laurent Remy	Pouvoir à Christophe Le Forestier
Patrick Villette	Pouvoir à Eric Lucas
Pierrick Courilleau	Pouvoir à Louis Leroy

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 25

Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Rémi Darmon est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-117 – FINANCES – AUTORISATION D'UTILISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET COMMUNAL 2024

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-1,

Vu le budget primitif communal de l'exercice 2023 adopté par délibération du conseil municipal n°2023-25 en date du 11 avril 2023,

Vu la délibération 2023-97 du 20 novembre 2023 portant décision modificative n°1 au budget 2023,

Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et des affaires générales en date du 14 décembre 2023,

Considérant que le Conseil municipal doit autoriser l'exécutif, jusqu'à l'adoption du budget 2024 à engager, liquider et mandater les dépenses de la section investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget, à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette.

Après en avoir délibéré, 26 pour et 7 abstentions (Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Eric Lucas, Christophe Le Forestier pour Laurent Remy, Eric Lucas pour Patrick Villette, Louis Leroy pour Patrick Courilleau)

- **Autorise** l'exécutif jusqu'à l'adoption du budget 2024 à engager, liquider et mandater les dépenses de la section investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2023 à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette,
- **Précise** que toutes les dépenses engagées avant le vote du budget dans les conditions définies, donnent lieu à ouverture rétroactive de crédits au budget primitif, comme il est indiqué dans le tableau suivant.
- **Précise** que tous les crédits correspondants seront inscrits au budget 2024 lors de son adoption.

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES		Budget Primitif	Décisions Modificatives	Total Budget	1/4 de CREDITS
Chapitres	Libellé				
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	5 000	0	13 392	3 348
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	887 541	-21 485	1 146 272	286 568
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	622 629	645 686	1 308 725	327 181
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 717 025	-754 704	6 942 867	1 735 717
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	150 000	0	186 520	46 630
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	300 000	0	300 000	75 000

Total Dépenses	6 682 195	-130 503	9 897 775	2 474 444
-----------------------	------------------	-----------------	------------------	------------------

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le **22 DEC. 2023**
et de la publication le

22 DEC. 2023

David ROS
Sénateur-Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

